

Historique de la prise en charge des enfants migrants au regard des textes et des circulaires - synthèse de regards de spécialistes de la question
(D'après : Le français comme langue de scolarisation, Accompagner/enseigner/évaluer/se former, CNDP/CRDP)

	1960/1970	1980	1990	2000 et +
Evolution générale		Accueil depuis 1980 de tout enfant sans distinction de nationalité		Sortie du livre rouge (2000) : « le français langue seconde » : acceptation d'une discipline
structures	CREDIF/BELC 1965 : création de la première Classe d'accueil à Aubervilliers 1975 : création des CEFISEM 1970 : CLIN/CRI 1973 : CLA	1986 : CLIN/CLA	1991 : CLA-NSA	Transformation des CEFISEM en CASNAV avec recentrage des activités sur les ENAF 2012 : UPE2A
Cadrage et documents officiels (programmes)	Sollicitation du ministère auprès du CIEP ⇒ BELC) pour les nouveaux arrivants ⇒ Didactique du FLE/	Didactique du FLE/FOS	1996 : naissance du socle commun : approche par compétence : réponse tardive mais passage d'un système cloisonné à un enseignement de masse + LPC Didactique du FLE/FLM	2005 : CECRL Naissance du portfolio européen des langues Mise en place du LPC numérique Didactique du FLS/FLsco
Circulaires & décrets	Premières circulaires 13 janvier 1970 (1^{er} degré) 25 septembre 1973 (2nd degré) : premières circulaires de l'éducation nationale pour l'accueil des ENA : immigrés depuis longtemps ? seconde génération ? nouveaux arrivants ? 13 juillet 1977 (Décret n°77-822) : précise les conditions d'accueil des élèves nouvellement arrivés sans obligation de scolarisation 25 juillet 1978 « La scolarisation des enfants immigrés » : enseignement spécifique du français + prise en charge des LCO	13 avril 1986 définition des élèves non francophones nouvellement arrivés en France	9 octobre 1990 Circulaire précisant le rôle des CEFISEM : organisation en réseau, existence institutionnelle, équipes, actions, implantations, moyens et évaluation définis par le texte	20 mars 2002 : « modalités d'inscription des élèves nouvellement arrivés en France » BO spécial du 25 avril 2002 : « organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou de ses apprentissages » / « missions et organisations des CASNAV » 2005 : loi d'orientation pour l'avenir de l'école : autonomie des établissements et article 34 de la loi d'orientation qui permet des expérimentations hors cadre national 2009 : accompagnement personnalisé au lycée prof. 2010 : accompagnement personnalisé au lycée général 2011 : accompagnement personnalisé au collège ⇒ permettre un continuum du curriculum pour les élèves allophones 10 octobre 2012 On ne parle plus d'ENAF mais d'élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) Une seule structure pour tous les élèves : l' UPE2A

<p>problèmes</p>	<p>Premières circulaires CLIN/CRI : Utilisation des méthodes FLE préconisées : techniques audiovisuelles</p> <p>Circulaire du 25 juillet 1978 : « handicap linguistique »</p> <p>LCO : « pédagogie couscous » d'où une intégration de ces langues et cultures remise encore aujourd'hui</p> <p>⇒ Une approche purement linguistique basée sur la langue française</p> <p>⇒ Une méthodologie limitée et non adaptée : le FLE</p>	<p>Les élèves sont vus comme des élèves non francophones ce qui n'est pas toujours le cas</p> <p>Terme très restrictif</p> <p>Orientation de l'organisation = local (EPL)</p>	<p>Socle : ignorance des variations de la langue/biographies langagières non prises en compte (pas de compétence de médiation dans le socle)</p> <p>C2 : LVE = contextes variés</p> <p>C1 : Langue = objet d'étude</p> <p>Paradoxe : Les ENAF apprennent la langue comme le décrit la C2 mais sont évalués comme le décrit la C1</p>	<p>CECR : adapté pour l'Europe, mais pour la Guyane ?</p> <p>BO 25 avril 2002 : pour le second degré orientation vers les CIO : manque de connaissance de la situation des élèves nouvellement arrivés</p> <p>UPE2A : aspect purement linguistique de la langue</p> <p>Le LPC est l'outil d'évaluation. Or le LPC se réfère au socle par trop rigide/CECR</p>
<p>avantages</p>	<p>Priorité à l'oral avant l'écrit ⇒ sous l'impulsion du CREDIF (méthodologies FLE) pas de simultanéité</p> <p>⇒ Circulaire du 25 juillet 1978</p> <p>Centration sur l'apprenant/prise en compte de la scolarité antérieure/incitation à l'interculturalité = CIRCULAIRE QUI FAIT DATE DANS L'HISTOIRE mais sans doute trop précoce pour que l'on s'en approprie la portée aujourd'hui</p>		<p>Socle = approche par compétence plus facile pour évaluer</p> <p>Réponse au paradoxe : prise en charge du plurilinguisme + validation du socle avec aménagement du LPC</p> <p>Une approche plus tournée sur l'élève</p> <p>Une systémique</p>	<p>CECR : (LVE ⇒ FLS : CECR : approche actionnelle</p> <p>BO 25 avril 2002 : obligation de scolarité pour les – de 16 ans/reconnaissance d'un bi-plurilinguisme : fin d'une visée purement monolingue en accord avec les recommandations du CECR. Enseignement prenant appui sur le FLS</p> <p>UPE2A : enseignement de la LF comme discipline (compétence et 2 du socle) + un outil d'évaluation référé au CECR</p> <p>(http://casnav.ac-orleans-tours.fr/les_nouveaux_arrivants/les_textes_officiels/)</p> <p>Une évaluation régulière imposée par le texte</p> <p>⇒ La maîtrise du français comme FLsco est reconnue par le texte/prise en compte des compétences acquises dans d'autres domaines dans d'autres systèmes scolaires/dans d'autres langues</p>
<p>recommandations</p>	<p>Premières circulaires : classes transitoires » CLIN/CRI ⇒ apprentissage linguistique</p> <p>apprentissage linguistique avec une ou deux heures/jour</p> <p>2nd degré : pour les départements à forte immigration</p>	<p>Accès aux enfants non francophones nouvellement arrivés/classes transitoires/</p> <p>Double inscription Classes d'accueil&classes ordinaires</p>		<p>BO 25 avril 2002 : transitoire/double inscription/approche de type FLS et FLsco à la place du FLE</p> <p>UPE2A : « classes transitoires »</p> <p>enseignement intensif du français de 9 heures minimum dans le premier degré et 12 heures dans le second degré</p>

Mots clés	Transitoire/initiation/ structures fermées	Transitoire/ intégration au plus vite/structures ouvertes (⇒ Eviter l'assimilation avec d'autres élèves en difficulté)	Socle : compétence/langue objet d'étude	CECR : plurilinguisme/cadre commun/activités langagières/descripteurs de compétences/langues BO 25 avril 2002 : intégration UPE2A : transitoire/ inclusion /structures ouvertes
Dénomination des élèves (GALLIGANI, 2012)	2002	1986 : primo- arrivants/enfants de migrants Enfants non francophones		2002 : enfants de nationalité étrangère 2012 : enfants nouvellement arrivés 2012 : enfants allophones (1) 2002/2012 : sans maîtrise suffisante de la LF ou des apprentissages

Quelques dates à retenir (in C.CORTIER, Du français langue seconde au français langue de scolarisation, in Le français comme langue de scolarisation, CNDP/CRDP)

1957, *Les cahiers pédagogiques*, numéro spécial dirigé par **REBOULLET** André : premier emploi du terme **FLE**

1970, *Le Manifeste de Charbonnières (1969)*, texte fondateur de l'Association française des professeurs de français : naissance du terme **FLM**

1991 : *Le français Langue Seconde* J.P.Cuq pose le statut scientifique de la notion de **FLS**

(1) Notion empruntée au champ de la recherche

Non-francophone = suffixe privatif : **HANDICAP LINGUISTIQUE**

Allophone = suffixe (allo ⇒ prise en compte de l'altérité : celui qui parle d'autres langues) : **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES AUTRES QU'EN LANGUE CIBLE**

Terminologie

Allophone/alloglotte : personne qui à l'origine parle une autre langue que celle du pays d'accueil et du système éducatif dans lequel il se trouve.

FLE : Français langue étrangère

FLM : Français langue maternelle

FLS : Français Langue Seconde

FLES : Français langue étrangère et seconde

FLsco : Français langue de scolarisation

FLI : Français langue d'intégration

FOS : Français sur objectif spécifique

CREDIF : Centre de recherche pour la diffusion du français

BELC : Bureau de l'enseignement de la langue française et de la civilisation à l'étranger

CIEP : centre internationale d'études pédagogiques

CEFISEM : Centre de formation et d'information sur la scolarisation des enfants de migrants. Ils apparaissent en même temps que les premières classes d'accueil sous l'impulsion de M. René PICHEROT, Inspecteur départemental de l'éducation nationale

CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage

EPL : établissement public local d'enseignement

CLIN : classe d'initiation (1970)

CRI : Cours de Rattrapage intégré (1970)

CLA : Classe d'accueil (1973)

CLA-NSA : Classe d'accueil pour les élèves non scolarisés antérieurement (1991-1992)

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (premier et second degré) (2012)

ENA : élève nouvellement arrivé

ENAF : élève (non francophone) nouvellement arrivé en France

EANA : élève allophone nouvellement arrivé en France

CIO : Centre d'information et d'orientation

LCO/ELCO : Langues et cultures d'origine/enseignement des langues et cultures d'origines

LM : langue maternelle (parfois dénommée Langue première)

LN : langue non maternelle

LE : langue étrangère

LS : langue seconde

L2, L3, L4 : langues 2, 3 ... des élèves

LPC : Livret Personnel de compétences

INCLUSION & INTÉGRATION (d'après E.PLAISANCE, in Le français comme langue de scolarisation, CNDP/CRDP)

INCLUSION : innovation récente dans le système scolaire qui vise à inclure des personnes différentes dans l'espace public (écoles/entreprises) qui nécessitent une personnalisation des parcours

INTÉGRATION : politique menée après la seconde guerre mondiale ; terme alors défini en termes d'assimilation de l'étranger.

- INTÉGRATION par ASSIMILATION = résorption des différences et absorption dans le tout avec non maintien de certaines différences culturelles
- INTEGRATION sans ASSIMILATION = acculturation réciproque et ajustement d'éléments constitutifs

Pratique intégrative	Pratique inclusive
<p>Insertion d'enfants avec besoin particulier dans l'école ordinaire Système différencié selon le handicap Approche théorique centré sur l'individu Fixation sur le niveau institutionnel Ressources pour des enfants porteurs d'une étiquette Soutien particulier pour des enfants handicapés Curriculum individuel pour un seul Projets individuels pour les enfants handicapés Enseignements spécialisés comme soutien aux enfants avec besoins particuliers Influence de l'enseignement spécialisé au sein de l'école ordinaire Contrôle par des experts</p>	<p>Vivre et apprendre pour tous les enfants dans l'école ordinaire Système inclusif pour tous Théorie d'un groupe hétérogène Changement de la forme scolaire Prise en considération des niveaux émotionnels, sociaux, éducatifs Ressources pour l'école entière Apprentissage commun et individuel Curriculum individualisé pour tous Réflexion et planification communes de tous les participants Enseignants spécialisés comme soutien aux enseignants, aux classes et aux écoles Changement de toutes les pratiques pédagogiques (générales et spécialisées) Travail en équipe</p>

Source : *Hinz, 2002, p 359, traduction C Schneider*

Rapport des IG, 2009 : [www.http://eduscol.fr/FLS](http://eduscol.fr/FLS)

« le centre d'intérêt de l'**inclusion** est **différent** de celui de l'**intégration**. Dans une optique d'intégration, les groupes qui entrent à l'école doivent **s'adapter à la scolarité disponible** (...). Les systèmes éducatifs maintiennent leur statu quo et **les activités d'intégration se centrent sur les services personnalisés mis en place pour ces élèves**. (...) Dans le cas de l'**inclusion** au contraire, l'objectif prioritaire et de **transformer les systèmes éducatifs et les écoles afin de les**

rendre capables de répondre à la diversité des besoins d'apprentissage des élèves. (...) Dans l'inclusion, l'élément clé n'est pas comme on pourrait le croire, l'individuation, mais la diversification de l'offre d'éducation et la personnalisation des expériences communes d'apprentissage. (...) Cela implique de progresser vers une conception de l'éducation dans laquelle les programmes, les parcours et l'enseignement tiennent compte d'entrée de jeu, de la diversité des besoins de tous les élèves. »

Les représentations de l'altérité dans le système éducatif français [www.http://eduscol.fr/FLS](http://eduscol.fr/FLS)

Tableau des potentialités inclusives/ségrégatives des cristallisations contextuelles relatives aux EANA
(Source : HUVER Emmanuelle/GOÏ Cécile)

Dispositif institutionnel	Classes fermées	Intégration en cursus ordinaire et accompagnement UPE2A	Classes ordinaires sans accompagnement
Représentations de l'altérité	« Assignment à l'altérité »	Continuum de l'altérité entre	« Indifférences aux différences »
Catégorisation du français enseigné	FLE	FLS	FLM
Dynamiques d'intégration versus exclusion	Processus à « horizon ségrégatif »	Processus à « horizon inclusif »	Processus à « horizon assimilatif »